

Propositions sur le déroulement du débat public sur la politique des transports dans la vallée du Rhône et de l'arc languedocien

Organisme CRCI PACA-Corse

Nom et Prénom du représentant : Christophe GLORIAN

Fonction : chargé de mission

Coordonnées : 8 rue Neuve Saint Martin
BP 81880
13221 MARSEILLE cedex 1

Ces propositions s'inscrivent dans une démarche concertée entre les CCI de la région PACA-Corse, la CRCI PACAC et l'OITC du Sud-Est.

Les attentes et objectifs dans ce débat :

- Faire connaître au plus grand nombre les enjeux au plan économique de disposer d'axes de communication performant au sein d'un réseau européen
- Réintégrer les dimensions méditerranéenne et européenne dans le débat pour une compréhension des enjeux
- intégrer des scénarios sur la non réalisation d'équipements de transports et les conséquences pour le territoire (ne pas considérer les équipements du CIADT de 2003 acquis et réalisés)
- Ce débat porte sur un territoire régional et ne doit pas être le lieu pour ébaucher des réponses à tous les maux environnementaux planétaires et de l'organisation économique mondiale.

Quelles problématiques et thématiques doivent être abordées au cours de ce débat ?

- Les compétitivités territoriales dans une économie mondiale et le risque de marginalisation du Sud-Est français dans l'évolution actuelle du réseau européen,
- La dégradation des conditions de circulation n'ira qu'en s'amplifiant : partir du fait qu'il s'agit d'une problématique inscrite dans l'urgence,
- La distinction des flux PL/VL et touristiques,
- Les comportements et les besoins en mobilités,
- L'interconnexion des réseaux et des modes de transport,
- L'intégration des enjeux locaux et régionaux des déplacements, notamment en ce qui concerne la notion d'attractivité, directement liée à celle de l'accessibilité,
- Le développement du potentiel de la voie fluviale et de la voie ferrée,
- L'avenir des véhicules routiers,
- Les impacts sur l'environnement.

Que doit contenir le dossier d'information du public et quelle diffusion ?

- Les bases : les évolutions des trafics, des périodes de saturations et les projections dans le futur de l'ensemble des modes de transport, pas uniquement routier,
- Des solutions envisageables, en prenant en compte l'interconnexion des réseaux et des modes de transport,
- Des renseignements objectifs sur l'état d'avancement d'autres projets en France, notamment celui de l'A51 et en Europe d'ici 2010 et leurs conséquences sur la répartition des trafics.

Comment pouvez vous aider à la diffusion de ces outils ?

- Sensibiliser et interroger nos ressortissants par l'intermédiaire de nos publications consulaires,
- utilisation du réseau des CCI notamment les sites internet,
- diffusion des documents aux points accueil des CCI.

Quels sont les moyens d'expression et de participation du public à mettre en place ? Ou doivent se dérouler les réunions et à quels horaires ?

Quels seront à priori vos besoins en information, études, outils de communication de proximité ... ?

- rappel des textes et positions officielles nationaux et européens (Ciadt, rapports parlementaires, schémas...) depuis 5 ans sur ces problématiques d'infrastructures de transports,
- l'impact de la réalisation de l'autoroute A75 sur le trafic du couloir rhodanien,
- études de marketing territorial sur les motifs d'implantation ou de délocalisation des entreprises,
- Le rôle du couloir rhodanien dans les échanges européens et les retombées sur l'économie locale,
- Le réel potentiel de la voie fluviale et de la voie ferrée dans leurs champs d'action,
- scénario prospectiviste de non développement des équipements de communications,
- scénario volontariste du report modal, quels impacts sur les trafics routiers ?

Quelles autres suggestions pouvez-vous faire pour l'organisation générale de ce débat, afin qu'il suscite le maximum de participation ?

- des conférenciers de renommés,
- ne pas forcément opposer le mode routier aux autres modes.